Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation

Accompagnement pour le développement de la RAAC

Formulaire de candidature

2018

www.grand-est.ars.sante.fr

Contexte :

Poursuivant son engagement en faveur de l'efficience du système de santé et l'amélioration de la prise en charge chirurgicale, l'ARS Grand Est s'engage en faveur du développement de la Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie (RAAC).

La réhabilitation améliorée après chirurgie consiste à proposer aux patients un ensemble de mesures pré, per et postopératoires, destinées à réduire l'agression et le stress liés au geste chirurgical et à améliorer la récupération postopératoire. Le rétablissement rapide des capacités physiques et psychiques ainsi que la réduction significative de la mortalité et la morbidité ont pour conséquence la réduction des durées d'hospitalisation et in fine les besoins en capacités d'hébergement. Ce mode de prise en charge participe donc du « virage ambulatoire », axe fort de la stratégie nationale de santé et du projet régional de santé 2018-2022.

Malgré de nombreuses publications et recommandations, la RAAC reste insuffisamment implémentée dans les établissements du Grand Est et le potentiel de diffusion de ces pratiques reste important. Aussi, l'ARS Grand Est a souhaité proposer aux services de chirurgie de la région un dispositif d'accompagnement afin de mettre en place des programmes de réhabilitation améliorée.

Objectifs et champ de l'appel à candidatures :

Le dispositif que nous vous proposons est sous forme de « **compagnonnage** ». Par spécialité, les services de chirurgie dits « **candidats** » volontaires qui souhaitent s'engager dans le développement de RAAC seront accompagnés par des services dits « **référents** » ayant une pratique avancée de la RAAC.

1. Les **services candidats** seront doublement accompagnés :
   - par les services référents : appui technique, retour d'expérience, conseils, protocoles par spécialité ;
   - par une société de conseil : appui méthodologique pour la conduite de projet, adaptation des protocoles aux spécificités des services, suivi et évaluation de l'implémentation effective, actions correctives selon les résultats obtenus.

2. Les **services référents :** acceptent de partager leur expérience d'implémentation de la RAAC et accompagnent un groupe de 3 à 4 services candidats de la même spécialité. Ils seront dédommagés du temps dégagé pour la démarche.

Le présent appel à candidatures vise à recruter des services candidats et référents. Il s'adresse à l'ensemble des établissements de la région ayant une activité chirurgicale qu'ils soient publics ou privés. Un même établissement peut proposer la candidature de plusieurs services pour l'une ou l'autre des modalités.

Vous trouverez, ci-après la fiche de candidature pour la modalité #1 candidats

Pour chaque service, une fiche de candidature doit être remplie et retournée, avant le **23/11/2018** à l'adresse suivante :

ars-grandest-dqpi@ars.sante.fr

RAAC – Fiche de candidature modalité #1

Service « candidat »

A compléter et à retourner avant le **23/11/2018** à ARS-GRANDEST-DQPI@ars.sante.fr

www.grand-est.ars.sante.fr

Si vous êtes un service qui souhaite être accompagné pour mettre en place des programmes RAAC, merci de renseigner les items ci-dessous

1. L'établissement

a) Nom :

b) Adresse postale :

c) N° FINESS :

d) Adresse mail référent :

2. La spécialité/Le service

a) Nom de la spécialité (ou du service le cas échéant) :

b) Catégories Majeures de Diagnostic :

3. Données d'activité 2017 dans la spécialité

a) Nombre de séjours chirurgicaux dans la CMD en 2017:

b) Durée Moyenne de Séjour 2017 dans la spécialité :

4. COMPOSITION DE L'EQUIPE

a) Chirurgien référent (e) :
Nom
Prénom

b) Anesthésiste référent (e)
Nom
Prénom

c) Infirmier (e) référent (e) ou Cadre de santé
Nom
Prénom

d) Cadre de direction référent (e)
Nom
Prénom

L'établissement est candidat pour participer en tant que service « candidat » à la démarche d'accompagnement au développement de la RAAC.

Fait à ……, le ……